



TP Assistant(e) maternel(le) / Garde d'enfants



Prochaine session : nous consulter



PUBLIC ET PREREQUIS

Hommes ou femmes, demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans un parcours de validation professionnelle dans le secteur de la petite enfance.

Les candidats doivent avoir déposé leur dossier d'inscription et être admissibles à l'issue des épreuves de positionnement. Ils doivent aussi disposer d'un financement de la formation.

METIER

L'assistant maternel et le garde d'enfants interviennent pour le compte de particuliers employeurs, auprès d'enfants de 0 à 18 ans afin de contribuer au développement et à l'autonomie de ces derniers. Ils prennent également soins de tout l'environnement des enfants en entretenant les lieux d'accueil des enfants et leur linge.

OBJECTIFS, MODALITES ET DUREE

Objectifs :

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances nécessaires à l'obtention des compétences définies pour exercer le métier d'assistant maternel et garde d'enfants selon le référentiel de compétences.

A l'issue de leur formation, les apprenants devront être en capacité :

- de gérer leur activité professionnelle auprès de particuliers employeurs ;
- prévenir les risques de leur activité professionnelle au domicile du particulier employeur ;
- entretenir le domicile et le linge en appliquant les pratiques écoresponsables ;
- de proposer un projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant ;
- d'accompagner aux actes quotidiens de l'enfant ;
- de réaliser des activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant ;
- d'organiser les repas de l'enfant.

Modalités pédagogiques :

La formation est assurée par des formateurs issus du monde professionnel. L'apport théorique est complété par un stage d'immersion de 105 heures au sein d'une structure d'aide à domicile. IFP ATLANTIQUE aide les apprenants à trouver une structure qui les accueille en s'appuyant sur son réseau.

Modalités de validation de la certification :

- Évaluation tout au long de la formation sous différentes modalités : mise en situation, test de connaissance, étude de cas...
- La validation de chaque bloc se fait séparément et se conclue par la présentation d'un dossier de validation devant un jury.

Durée :

Formation de 525 heures en alternance :

- 413 heures de formation (dont 14h SST)
- 105 heures de stage pratique en structure
- 7 heures d'examens.

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Salariés en alternance : contrat de professionnalisation, Pro-A ou contrat d'apprentissage.

Dans le cadre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, la formation étant prise en charge financièrement, aucune contribution financière ne sera demandée à l'apprenant.

- Demandeurs d'emploi : demande d'acceptation de prise en charge de la formation auprès de votre conseiller France Travail.
- Salariés en transition professionnelle : CPF de transition professionnelle (Transitions pro) après dépôt et étude de votre dossier auprès de leurs services.
- Compte personnel de formation (CPF).

Nous vous accompagnons au montage de votre dossier de financement, contactez-nous.

Dans tous les cas, merci de nous contacter pour toute demande de devis.



EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'information sur :

- **Les débouchés et perspectives d'évolution (rubrique secteur d'activité et type d'emploi) :**
[RNCP37795 - AMGE](#)
- **La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences (rubrique blocs de compétences) :**
[RNCP37795 - AMGE](#)
- **Les équivalences ou passerelles (rubrique liens avec d'autres certifications professionnelles) :**
[RNCP37795 - AMGE](#)
- **Le taux d'insertion en emploi (rubrique pour plus d'informations) :**
[RNCP37795 - AMGE](#)

RESULTATS 2023

Aucune session n'a eu lieu en 2023. Les résultats de la prochaine session seront affichés au début de l'année suivant la fin de la formation.

CONTACT

IFP Atlantique

Rond-Point de la République / Site des 4 chevaliers
17180 PERIGNY

☎ 05 46 50 52 80

contact@ifpatlantique.fr - www.ifp-atlantique.fr



Le [dossier d'inscription](#) est à télécharger sur notre site, ou sur demande, nous vous ferons parvenir un devis personnalisé.

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

N'hésitez pas à consulter notre page dédiée

[IFP ATLANTIQUE - Centres de formation \(ifp-atlantique.fr\)](http://IFP ATLANTIQUE - Centres de formation (ifp-atlantique.fr))

ou à solliciter notre référente handicap, Frédérique BABIN : fbabin@ifpatlantique.fr